

Compte rendu de la réunion du Comité consultatif de quartier :
« La zone hippique, la Libération » du vendredi 05/11/2010
Questions diverses

Animation : Michel MADELEINE, Sylvine CROS, Jean-Pierre BONNINGUE, Richard CREPON, Didier ARHUR pour la Police Municipale.

Monsieur MADELEINE aborde le point 6 de l'ordre du jour : **Questions diverses du quartier.**

1) Rue Blanche

Question : réalisation du Parking et aurons nous des trottoirs ?

Réponse : Pour la réalisation du parking voir § I-5 « Zone hippique, Libération » du compte rendu de la partie commune. Pour le moment les trottoirs ne sont pas prévus.

2) Route des Princes

Question : Où en est l'aménagement des ponts et la sécurisation à l'intersection avec la route de Coye ? Peut-on prévoir dans un premier temps des panneaux provisoires ?

Réponse : Pour les ponts se référer au § I-5 **en projet** de la « Zone hippique, Libération » du compte rendu de la partie commune.

Pour la sécurisation, seul Monsieur VERNIER, Maire de Coye, peut intervenir auprès du Conseil Général car l'intervention est située sur sa commune et sur la RD118.

En attendant que le carrefour soit sécurisé par le Conseil Général, la mairie de Lamorlaye a décidé de mettre en place, dans les prochains jours, 2 panneaux provisoires avec l'indication :
 « ATTENTION PASSAGES FREQUENTS DE CHEVAUX ».

Question : Nous sommes toujours très inquiets par le manque de sécurité provoqué par l'absence d'éclairage public, la route des Princes étant transformée en « trou noir » dès la nuit tombée. Est-il possible de prévoir une installation, même sommaire ?

Réponse : L'extension du réseau d'éclairage de cette voie n'est pas en projet pour le moment. Mais il y a quand même une réflexion de fond à avoir. Pourquoi ne pas envisager l'utilisation du photovoltaïque, qui permettrait d'éclairer au moins les entrées des propriétés à moindre coût. Il faut plancher ensemble sur ce problème.

Questions : Route des Princes, peut-on prévoir rapidement 2 emplacements pour stationner provisoirement des camions poids lourds qui sont en attente de livraison ou d'enlèvement (paille, fumier, chevaux etc.) ?

Réponse : Nous sommes conscients du problème posé et allons vérifier les possibilités sur le terrain avec Mr Richard CREPON

Rond point de Coye-la Forêt

Question : Les responsables de Mac Do demandent pourquoi il leur a été interdit de mettre un panneau de signalisation sur le rond point alors que de nombreux autres s'y trouvent depuis un certain temps sans que la commune n'intervienne ?

Réponse : Les panneaux installés sans autorisation se trouvent sur la commune de Coye-le Forêt et concernent essentiellement les activités commerciales de cette commune, seul le Maire Monsieur VERNIER et le Conseil Général peuvent intervenir.

3) **Dossier BELLEMENT**

Question : Où en sommes-nous du Dossier BELLEMENT ?

Réponse : Mr De Graeve, technicien de rivière, a pris contact avec Mr BELLEMENT, il y a environ un an lors de son entrée au SITRARIVE pour voir avec lui divers points qui étaient semblables-litigieux à savoir :

Remblai du terrain, qui a provoqué des désordres sur les berges du ru Saint-Martin.

Comblement du ru d'équilibrage entre la Vieille Thève et le ru Saint-Martin (entre sa propriété et la maison de retraite), ce qui peut provoquer des inondations en ville lors de forts orages.

La fumière qui n'est pas aux normes, etc.

Monsieur De Graeve ayant quitté le SITRARIVE depuis septembre, nous attendons son remplaçant qui arrivera dans quelques semaines, pour reprendre contact et clarifier cette situation qui ne peut perdurer.

Nous serons très vigilants sur le suivi de ce dossier afin que soient respectées toutes les normes et les obligations prévues par la loi et le respect de l'environnement.

Pour la fumière nous allons intervenir de suite avec le service urbanisme pour faire respecter la réglementation.

4) **Rue de la Gange aux Prés**

Question : Est-il possible d'intervenir pour les fumières qui débordent sur la route ?

Réponse : Avec Mr Richard CREPON, nous allons faire le tour de toutes les fumières signalées.

5) **Voie privée qui dessert les lots de l'ASL**

Question : Reprise de cette voie par la commune, quelle suite est donnée au dossier que Mr ROUSSILLON a remis à Mr BATTISTINI ?

Réponse : Mr DEVILLAIRE est d'accord pour suivre ce dossier et Monsieur MADELEINE promet de programmer rapidement une rencontre avec l'ensemble des riverains de cette voie « sans nom » avec les élus en charge de ces dossiers.

Monsieur le Maire explique que ce projet doit faire l'objet d'étude juridique puisqu'il s'agit de la reprise par la commune d'une voie privée qui a une intersection avec la route des Princes, voie privée, dont la gestion nous a été confiée par l'Institut de France.

6) **Route des PRINCES et voie « Sans nom »**

Question : Sur ces 2 voies les contrôles de police sont-ils possibles ?

Réponse : Ces voies sont ouvertes à la circulation, donc relèvent de la police du Maire : la police municipale peut donc intervenir et verbaliser.

7) **Demandes diverses :**

- Rue Blanche : demande d'intervention de la Police municipale pour un Van stationné depuis 2 mois.
- Près du rond point du cheval : le panneau signalétique qui se trouve près de ce rond point (côté Chantilly) ne se voit pas- Voiture garée sur le bateau de Mme Andretto.

Prises de notes : Sylvine CROS
Rédacteur : Michel MADELEINE

Fin de la réunion : 22heures

Compte rendu modifié et validé lors de la réunion du **30 novembre 2010**

NB : Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les élus du comité consultatif de votre quartier